



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALE**

**SEANCE DU 29 AVRIL 2026**

**PRESIDENCE : Mme la Présidente**

**DELIBERATION N° 22**

**PRESENTS:** Mme Sophie JOISSAINS, Présidente ; Mme Brigitte BILLOT; Mme Sylvaine DI CARO; M. Salah-Eddine KHOUIEL; M. Laurent DILLINGER; Mme Elisabeth HUARD; M. Clément FREL-CAZENAVE; M. Gérard TRUCY; Mme Maryline HANOT; Mme Patricia DIMIER; M. Claude MATHIEU; M. André BENSACKOUN; M. Maurice FABRE; M. Jean-Pierre LANFREY

**ABSENT(S) OU EXCUSE(S):** Mme Nathalie CHEVILLARD

**POUVOIR(S) :** Néant

**SECRETAIRE :** Mme Marie-Anais RENAULT-ROUX

**OBJET : DG – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL  
D'OFFRES**

Les dernières dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales imposent que la Commission d'Appel d'Offres du CCAS soit constituée de 5 membres titulaires élus en son sein et d'autant de suppléants.

Les membres sont élus au sein du Conseil d'Administration à la représentation proportionnelle au plus fort reste et, conformément au troisième alinéa de l'article R. 123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est procédé au vote à bulletin secret, sauf accord unanime contraire.

En plus de ces membres, la Commission d'appel d'offres est présidée par l'autorité habilitée à signer les marchés ou son représentant désigné par arrêté.

Une liste de cinq titulaires et cinq suppléants ayant été constituée, il est proposé aux administrateurs présents de procéder à ce vote au scrutin secret.

**COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

VU :

Les articles L123-4 à L123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles,  
L'article R123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles,  
L'article L1414-2 du Code général des collectivités territoriales,  
Les propositions de Mme la Présidente entendues,  
Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres,

## DECIDE

➤ **D'ELIRE** les personnes suivantes pour siéger au sein de la Commission d'appel d'offres du CCAS d'Aix-en-Provence

- **MEMBRES TITULAIRES**

- Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL
- Monsieur Laurent DILLINGER
- Monsieur Gérard TRUCY
- Monsieur André BENSARKOUN
- Monsieur Clément FREL-CAZENAVE

- **MEMBRES SUPPLEANTS**

- Madame Elisabeth HUARD
- Madame Sylvaine DI CARO
- Monsieur Claude MATHIEU
- Madame Maryline HANOT
- Madame Nathalie CHEVILLARD

Vote : 14  
Pour : 14  
Contre : 0  
Abstention : 0

La Présidente du Centre Communal d'Action Sociale

Madame Sophie JOISSAINS



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture le 06/05/26  
et de la publication le 06/05/26

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. JOISSAINS'.